

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 10297  
Numéro SIREN : 793 172 446  
Nom ou dénomination : 13 MENTHE BASILIC

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2020 sous le numéro de dépôt 57613



20200576132019

DATE DEPOT : 10/08/2020

N° DE DEPOT : 57613

N° GESTION : 2013B10297

N° SIREN : 793172446

DENOMINATION : 13 MENTHE BASILIC

ADRESSE : 13 rue de Clichy 75009 Paris

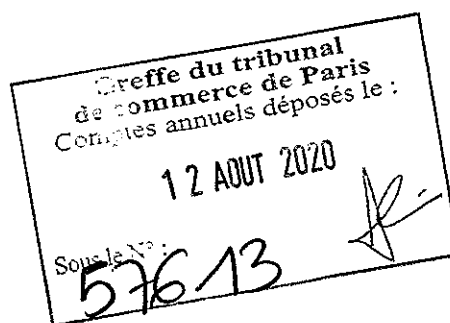
MILLESIME : 2019

# SASU 13 MENTHE BASILIC

Société Anonyme Simplifiée  
au capital de 1 000 €uros  
Siège social : 13, rue de Clichy  
75009 PARIS

RCS PARIS 793 172 446

## DECISION ORDINAIRE DE L'UNIQUE ASSOCIE Du 26 juin 2020



L'an deux mille Vingt  
Le vingt Six juin

A onze heures,

Monsieur Joël **TOURLOURAT**,  
Né le 14 avril 1961 à Saint Denis en Val (45560)  
De nationalité française,  
Qui détient l'intégralité du capital soit 100 parts de 10 € chacune,  
Qui est président de la société,  
Qui est en possession des documents suivants :

- 1° - l'inventaire, le bilan et son annexe, le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- 2° - le rapport de gestion du président ;
- 3° - le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Va prendre les décisions ci-dessous, conformément à l'ordre du jour suivant ;

### ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion du Président des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Approbation de ces comptes et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019
- Conventions visées à l'article L.227-10 du code du commerce
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

TJ

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Unique associé, après avoir lu le rapport de gestion, **approuve** ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice comptable de **3 760 €**

Il **décide** d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à Nouveau ..... 3 760 €

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Unique associé **donne** quitus entier au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Unique associé, après avoir entendu le rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, **en prend acte** purement et simplement.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Unique associé **décide** que tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, copie ou extrait des présentes afin de procéder à toutes formalités requises par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

**DE TOUT CE QUE DESSUS**, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par l'**unique associé** Président

**L'UNIQUE ASSOCIE PRESIDENT**

Monsieur Joël **TOURLOURAT**



# SASU 13 MENTHE BASILIC

Société Anonyme Simplifiée  
au capital de 1 000 €uros  
Siège social : 13, rue de Clichy  
75009 PARIS

RCS PARIS 793 172 446

## DECISION ORDINAIRE DE L'UNIQUE ASSOCIE Du 26 juin 2020

L'an deux mille Vingt  
Le vingt Six juin

A onze heures,

Monsieur Joël **TOURLOURAT**,  
Né le 14 avril 1961 à Saint Denis en Val (45560)  
De nationalité française,  
Qui détient l'intégralité du capital soit 100 parts de 10 € chacune,  
Qui est président de la société,  
Qui est en possession des documents suivants :

- 1° - l'inventaire, le bilan et son annexe, le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2018 ;
- 2°- le rapport de gestion du président ;
- 3° - le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Va prendre les décisions ci-dessous, conformément à l'ordre du jour suivant ;

### ORDRE DU JOUR

- Rapport de Gestion du Président des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
- Approbation de ces comptes et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019
- Conventions visées à l'article L.227-10 du code du commerce
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

### PREMIERE RESOLUTION

L'Unique associé, après avoir lu le rapport de gestion, **approuve** ledit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice comptable de **3 760 €**

Il **décide** d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à Nouveau ..... 3 760 €

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Unique associé **donne** quitus entier au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Unique associé, après avoir entendu le rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce, **en prend acte** purement et simplement.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Unique associé **décide que** tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, copie ou extrait des présentes afin de procéder à toutes formalités requises par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à douze heures.

**DE TOUT CE QUE DESSUS**, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par l'**unique associé** Président

L'UNIQUE ASSOCIE PRESIDENT

Monsieur Joël **TOURLOURAT**



## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
13 MENTHE BASILIC 13 RUE DE CLICHY 75009 PARIS 09 France		13 RUE DE CLICHY 75009 PARIS 09	
SIRET 79317244600015			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées	RESTAURATION RAPIDE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	---------------------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	4 424	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W								

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

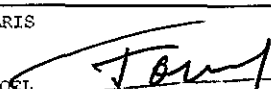
## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	CIEL COMPTA EVOLUTION
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :		
	MME HUE ELISETTE 23 VILLA D ESTE 75013 PARIS		
Tél :	Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :		
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 30042020	Lieu : PARIS	
	Qualité :	PRESIDENT	
	Nom du signataire :	M TOURLOURAT JOSL	

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2020)

Si déposé néant, cochez la case :

<b>H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>		payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				<b>c</b>					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				<b>d</b>					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				<b>e</b>					
				<b>f</b>					
				<b>g</b>					
				<b>h</b>					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				<b>i</b>					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				<b>j</b>					
Montant des revenus répartis (5)				<b>Total (a à h)</b>					
<b>I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES</b> <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
<ul style="list-style-type: none"> <li>- SARL - tous les associés ;</li> <li>- SCA - associés gérants ;</li> <li>- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;</li> <li>- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.</li> </ul>		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Montant des sommes versées :						
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8		
<b>J DIVERS</b>									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )									
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>									
<b>REMUNERATIONS</b>				<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%</b>					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice					
				MVLT restant à reporter					

Désignation de l'entreprise		13 MENTHE BASILIC			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		13 RUE DE CLICHY 75009 PARIS 09					
SIREN		7 9 3 1 7 2 4 4 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent* 0			
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 9			
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012			
	Fonds commercial *						
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	53 719	030	21 866	31 853	
	Immobilisations financières * (1)	040	45	042		45	
<b>Total I (5)</b>		044	53 764	048	21 866	31 898	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060	1 230	062		1 230	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	068		070			
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres* (3)	072	14 663	074		14 663	
Valeurs mobilières de placement	080		082				
Disponibilités	084	27 275	086		27 275		
Charges constatées d'avance*	092		094				
<b>Total II</b>		096	43 169	098		43 169	
<b>Total général (I + II)</b>		110	96 932	112	21 866	75 067	
<b>PASSIF</b>						Exercice N 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120	1 000
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	
	Réserves réglementées*					130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131) )					132	
	Report à nouveau					134	16 178
	Résultat de l'exercice					136	3 760
	Provisions réglementées					140	
	<b>Total I</b>						142
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>				154	
DÉTTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	15 559
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	10 260
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... (169) 132 )					172	28 787
	Produits constatés d'avance					174	(477)
<b>Total III</b>						176	54 129
<b>Total général (I + II + III)</b>						180	75 067
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		53 764
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 13 MENTHE BASILIC

Néant  \*

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
| 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9 |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209	210	335 621
	Production vendue	Biens	215	214	
		Services*	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
Autres produits			230		
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>					232 335 621

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	148 689
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	3 085
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )			242	76 002
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	1 596
	Rémunérations du personnel*			250	63 031
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	20 917
	Dotations aux amortissements*			254	3 409
	Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259	262	13 675
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>					264 330 405

<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270 5 215
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294 210
Produits exceptionnels (IV)					290 8
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300 591	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348		
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306 664
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>					310 3 760

**B — RÉSULTAT FISCAL** Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		312	3 760	314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	664	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créanc report en arriéré du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641			

<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfices col.1	352	4 424	354
					Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriéré *		356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfices col.1	370	4 424	372
					Déficit col. 2			



Désignation de l'entreprise : 13 MENTHE BASILIC

Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
13 MENTHE BASILIC 13 RUE DE CLICHY 75009 PARIS 09 France		13 RUE DE CLICHY 75009 PARIS 09	
SIRET 79317244600015			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

## B ACTIVITE

Activités exercées RESTAURATION RAPIDE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	4 424	Bénéfice imposable à 28 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>								

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL COMPTA EVOLUTION

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :

Nom et adresse du conseil :


MME HUE ELISETTE  
23 VILLA D ESTE 75013 PARIS

Tél : Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :

Identité du déclarant :

CGA  Viseur conventionné  N° d'agrément CGA

Date : 30042020 Lieu : PARIS  
Qualité : PRESIDENT  
Nom du signataire : M TOURLOURAT JOËL 

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2020)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e			
					f			
					g			
					h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					<i>Total (a à h)</i>			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
	1	2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		4
			5	6	7	8		
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVL imputée sur les PVL de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVL réalisée au cours de l'exercice				
				MVL restant à reporter				

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise 13 MENTHE BASILIC			Néant <input type="checkbox"/> *											
Adresse de l'entreprise 13 RUE DE CLICHY 75009 PARIS 09														
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>7</td><td>9</td><td>3</td><td>1</td><td>7</td><td>2</td><td>4</td><td>4</td><td>6</td></tr></table>						7	9	3	1	7	2	4	4	6
7	9	3	1	7	2	4	4	6						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>			1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>0</td></tr></table>			0						
1	2													
0														
					Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>	3	1	1	2	2	0	1	9	
3	1	1	2	2	0	1	9							
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012										
		Autres *	014	016										
	Immobilisations corporelles *		028	53 719 030	21 866									
	Immobilisations financières * (1)		040	45 042	45									
		<b>Total I (5)</b>		044	53 764 048	21 866								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052										
		Marchandises *	060	1 230 062	1 230									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070										
		Autres* (3)	072	14 663 074	14 663									
	Valeurs mobilières de placement		080	082										
	Disponibilités		084	27 275 086	27 275									
	Charges constatées d'avance*		092	094										
	<b>Total II</b>		096	43 169 098	43 169									
<b>Total général (I + II)</b>			<b>110</b>	<b>96 932 112</b>	<b>21 866</b>									
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000									
	Écarts de réévaluation		124											
	Réserve légale		126											
	Réserves réglementées*		130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>131</td></tr></table> )	131		132										
	131													
	Report à nouveau		134		16 178									
	Résultat de l'exercice		136		3 760									
	Provisions réglementées		140											
		<b>Total I</b>		142		20 938								
	<b>Total II</b>		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		15 559									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		10 260									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>169</td></tr></table> )	169		172	132	28 787								
	169													
Produits constatés d'avance		174		(477)										
	<b>Total III</b>		176		54 129									
<b>Total général (I + II + III)</b>			<b>180</b>		<b>75 067</b>									
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	53 764									
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184										

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 13 MENTHE BASTLIC		Néant <input type="checkbox"/> *	
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
				Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	335 621
	Production vendue	Biens	215		214
		Services*	217		218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	335 621
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	148 689
	Variation de stock (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	3 085
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	76 002
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAB *)	243		244	1 596
	Rémunérations du personnel*			250	63 031
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	20 917
	Dotations aux amortissements*			254	3 409
	Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	13 675
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	330 405
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 215
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	210
Produits exceptionnels (IV)				290	8
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	591
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	664
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	3 760
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	3 760
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	664
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-ets d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
		643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	648	
	641	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370

Désignation de l'entreprise : 13 MENTHE BASILIC

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	9 807	444		446	9 807				
	Installations générales agencements divers	450		452	32 535	454		456	32 535				
	Matériel de transport	460		462	9 158	464		466	9 158				
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 219	474		476	2 219				
Immobilisations financières		480		482	45	484		486	45				
TOTAL		490		492	53 764	494		496	53 764				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	6 946	544		546	6 946		
	Matériel de transport	550		552	9 158	554		556	9 158		
	Autres immobilisations corporelles	560		562	2 571	564		566	2 571		
TOTAL		570		572	18 676	574		576	18 676		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 13 MENTHE BASILIC

Néant  \*

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	385
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.